## Mais attention aux conflits communicationnels

- ❖ D'après Laurence Monnoyer-Smith (2011), il y a une grande différence entre les participants en ligne et ceux hors ligne. Hors ligne, on retrouve davantage une forte représentation de personnalités influentes, souvent liées au politique ou membres d'associations, alors que, en ligne, on retrouve davantage de « simples citoyens ». L'auteure ajoute que rares sont ceux qui maîtrisent les codes des deux arènes en même temps.
- ❖ Elle précise également que les élus sont peu enclins à utiliser ces technologies, avec lesquelles ils ne sont pas accoutumés. Ils ont également tendance à appliquer un modèle traditionnel, issu du monde « hors ligne », aux pratique numériques. Ce qui en limite l'efficacité. En effet, l'élu conserve sa prédominance sur la décision et nombre de citoyens ne sont pas informés sur les conséquences de leur expression.

